



26-08-2016

CHIFFRES DE LA CONSTRUCTION DE JUILLET 2016 : L'ACTIVITE CONTINUE DE CROITRE, MAIS DES SIGNES DE RALENTISSEMENT APPARAISSENT

La construction de logements neufs continue de progresser, mais à un rythme moins soutenu que les mois précédents. Les logements collectifs tirent toujours l'activité alors que les logements individuels ralentissent.

AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

De mai à juillet 2016, 105 600 autorisations de construire ont été délivrées, soit une hausse sensiblement moins marquée que les mois précédents de +4,1% (représentant 4 160 PC de plus) par rapport à la même période de 2015 (pour rappel, la hausse était de +10,3% à fin juin et de +12,1% à fin mai). Certes le rythme de **délivrance des permis de construire sur 3 mois glissants continue de progresser depuis aout 2015, mais soulignons** que 2015 reste la pire des 3 dernières années en termes de construction (moins de 93 000 logements autorisés sur 3 mois glissants en moyenne sur l'année).

Les logements collectifs restent le principal moteur de la croissance du secteur avec une hausse des autorisations de construire sur les 3 derniers mois en hausse de +10,0% par rapport à la même période de 2015, alors que les résidences progressent de +2,9% sur la même période, les logements individuels purs de +0,2% et que les logements individuels groupés se réduisent de -9,2%.

Sur les 12 derniers mois (d'août 2015 à juillet 2016), **le nombre de PC délivrés (401 200)** progresse de +8,3% par rapport aux 12 mois précédents. Cet indicateur, positif depuis 8 mois, est moins marqué que le mois précédent (+8,9% à fin juin). **4 régions présentent toujours une forte progression des autorisations de construire**, supérieure à 10% sur les 12 derniers mois : Bretagne (+21,5%), Corse (+104,4%), Ile-de-France (+19,9%) et Pays de la Loire (+11,7%). En revanche, 3 régions (Centre-Val-de-Loire, Hauts-de-France et désormais Normandie) enregistrent une baisse de leurs autorisations de construire (respectivement -4,5%, -5,3% et -0,2%).

MISES EN CHANTIER

Les mises en chantier des 3 derniers mois, avec 91 900 logements mis en chantier entre mai et juillet 2016, progressent de +4,7% par rapport à la même période de 2015. Un rythme légèrement plus soutenu que celui des autorisations de construire mais qui s'explique par le décalage temporel existant entre les autorisations et les mises en chantier, en particulier pour les logements collectifs (temps nécessaire à la commercialisation d'une partie suffisante de l'opération afin de lancer le chantier).

Mises à part les mises en chantier de logements individuels groupés, qui enregistrent un nouveau retrait de -7,7%, l'ensemble des secteurs de la construction neuve est en augmentation : +8,0% pour **les logements collectifs**, +3,8% pour les logements individuels purs et +2,3% pour les logements en résidences.

Avec 356 300 **mises en chantier** sur les 12 derniers mois, le rythme de démarrage des travaux est en augmentation de +5,6% par rapport aux 12 mois précédents. Dans le détail, le volume des logements collectifs a progressé de +8,7%, l'individuel pur de +1,9% et les résidences de +8,4%, alors que les logements individuels groupés ont diminué de -0,6%.

Pour Alexandra François-Cuxac, Présidente de la FPI : « Les indicateurs de la construction confirment la tendance positive du marché mais des signes de ralentissement témoignent de la fragilité de la reprise. L'annonce par le Gouvernement fin juillet de la prolongation pour un an des dispositifs Pinel, PTZ, et, pour partie, Censi-Bouvard lève une hypothèque sur la croissance du secteur. Néanmoins, il convient, dès maintenant, de réfléchir à la pérennisation de dispositifs qui ont montré qu'ils répondaient aux attentes de nos concitoyens et de supprimer sans attendre les obstacles structurels à la construction (recours abusifs, chartes illégales,...) et expliquent le décalage entre autorisations accordées et mises en chantier. »

CONTACTS PRESSE

Franck Thiébaux - FT&Consulting - 06 73 76 74 98 - franckthieboux@ft-consulting.net

Lauren Dell'Agnola - FPI France - 01 47 05 44 36 - l.dellagnola@fpifrance.fr

Aperçu des indicateurs depuis le début d'année 2015 :

		2015												2016						
		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Logements autorisés	Variation des 3 derniers mois	-7,5%	-8,3%	-12,5%	-6,8%	-5,3%	3,9%	-7,0%	2,3%	2,3%	4,0%	8,7%	12,1%	16,6%	18,0%	7,5%	10,0%	12,1%	10,3%	4,1%
Logements autorisés	Variation des 12 derniers mois	-8,2%	-6,6%	-6,9%	-5,0%	-6,1%	-5,4%	-8,0%	-6,0%	-4,2%	-3,1%	0,3%	1,8%	3,7%	7,7%	7,7%	7,4%	9,9%	8,9%	8,3%
Logements commencés	Variation des 3 derniers mois	-9,4%	-8,0%	-8,3%	-6,2%	-7,2%	-7,4%	-6,3%	-3,8%	-0,7%	1,5%	-1,0%	-0,7%	0,9%	5,5%	3,0%	1,7%	3,8%	5,7%	4,7%
Logements commencés	Variation des 12 derniers mois	-11,6%	-10,5%	-8,9%	-7,5%	-6,1%	-5,8%	-5,5%	-4,1%	-1,2%	0,0%	0,0%	0,3%	2,0%	2,5%	3,1%	3,8%	5,2%	4,9%	5,6%

			2015												2016						
			Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil
Volume	Logements autorisés	Total autorisés	27 700	25 500	32 700	28 700	26 200	37 500	33 500	27 800	35 500	34 100	32 500	38 200	29 500	32 400	33 200	32 700	33 300	37 600	35 600
	Logements mis en chantier	Total mis en chantier	27 200	25 100	29 100	27 700	26 700	31 000	27 400	14 500	31 300	30 700	28 300	37 200	27 000	25 700	28 900	27 400	28 500	31 700	29 600
Volume (3 mois glissants)	Logements autorisés	Total autorisés	85 600	85 600	85 100	87 400	88 300	92 100	93 900	99 400	98 700	94 900	100 800	103 600	100 100	102 300	93 500	97 700	99 600	103 800	105 600
	Logements mis en chantier	Total mis en chantier	88 200	84 600	82 700	84 300	85 200	86 100	86 100	75 400	75 900	78 700	93 900	98 400	95 100	92 500	84 000	84 000	86 200	90 800	91 900
Volume (12 mois glissants)	Logements autorisés	Total autorisés	374 500	368 000	363 300	365 600	362 000	362 400	353 800	361 900	368 800	366 900	379 600	383 100	386 200	398 200	393 700	396 500	402 900	405 700	401 200
	Logements mis en chantier	Total mis en chantier	352 900	351 100	351 400	347 900	346 800	344 000	342 400	345 100	349 700	350 600	351 200	351 800	349 400	351 200	353 200	352 900	355 600	355 800	356 300

A PROPOS DE

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France. Le chiffre d'affaires de la promotion privée est estimé à 29,4 Mds d'€, elle emploie 25 300 salariés (données Insee 2013) et fournit de l'activité à environ 450 000 entreprises, employant plus d'1 500 000 personnes.

La FPI rassemble plus de 500 sociétés de promotion adhérentes via 18 chambres régionales, en métropole et outre-mer. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et baromètre référent du besoin immobilier (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI défend l'intérêt général et la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires. La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via l'Union des Promoteurs-Constructeurs (UEPC). Elle est présidée depuis le 1er juillet 2015 par Alexandra François-Cuxac.